

Fiche de données de sécurité

ReNuSurface® Power Podz

FDS n° NVA3610 • Version 2.0 • Date de parution : 2023-03-06

SECTION 1: Identification

Identificateur du produit SGH

Nom du produit ReNuSurface® Power Podz

Numéro de produit NVA6101 Marque NuVinAir

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions

d'utilisation Agent nettoyant et désodorisant

Coordonnées du fournisseur

Nom NuVinAir Global LLC

Adresse 5851 Legacy Circle, Bureau

600

Plano, TX 75024 États-Unis

Téléphone1844-984-6247Site Web (en)www.nuvinair.com

Numéro de téléphone d'urgence

1-800-424-9300

SECTION 2: Identification des dangers

Énoncé de danger général

La classification des dangers et les éléments de l'étiquette dans la présente fiche de données de sécurité reflètent les propriétés intrinsèques du CONCENTRÉ dans sa capsule soluble dans l'eau scellée. Les mentions de danger et de précaution ne s'appliquent qu'aux déversements et à la manipulation de l'exposition à la concentrationelle-même à l'extérieur du sachet et en grande quantité. La gousse, lorsqu'elle est intacte, constitue une barrière à l'exposition par voie cutanée et par inhalation dans des conditions de manipulation et d'utilisation normales. Le produit lorsqu'il est utilisé comme recommandé et dilué selon les fabricants specifications n'est pas classé comme dangereux et ne nécessite pas d'équipement de protection individuelle (EPI).

Les « produits de consommation », tels que définis par la loi américaine sur la sécurité des produits de consommation et qui sont utilisés comme prévu (durée et fréquence typiques des consommateurs), sontexclus de la norme de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200). Cette FDS est fournie à titre de courtoisie pour aider à la manipulation sécuritaire et à l'utilisation appropriée du produit.

Classification de la substance ou du mélange Classification du SGH conformément à: OSHA (29 CFR 1910.1200)

- Toxicité aiguë, par voie orale, Chat. 4
- Dommages aux yeux / irritation, Chat. 1
- Corrosion/irritation de la peau, Chat. 2
- Sensibilisation, peau, Chat. 1 Toxique pour la reproduction, Cat. 1A

Pictogrammes



Mot indicateur Danger

Mention(s) de danger

Nocif en cas d'ingestion Provoque une irritation de la peau Peut provoquer une réaction allergique cutanée Provoque de graves dommages aux yeux Peut endommager la fertilité ou l'enfant à naître

Mise(s) en garde

Prévention Obtenez des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler tant que toutes les précautions de

sécurité n'ont pas été lues et comprises. Évitez de respirer la fumée / gaz / brume / vapeurs / spray. Laver la peau thoroughly après manipulation. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail. Portez des gants de protection/ des vêtements de protection / une protection oculaire / une protection

faciale.

Réponse SI SUR LA PEAU: Laver avec beaucoup d'eau et un savon doux. SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment

avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles

à faire. Continuez à rincer. EN CAS D'EXPOSITION OU DE SOUCI : Obtenez un avis ou une attention médicale. Appelez immédiatement un centre antipoison / médecin. Traitement spécifique (voir la section

medicale. Appelez immediatement un centre antipoison / medecin. Traitement specifique (voir la section premiers soins sur cette étiquette). Rincer la bouche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez un avis ou une attention médicale. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.

Stockage Magasin enfermé.

Disposeral Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée.

SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Composants dangereux

45 - 50 % (poids)
10 - 15 % (poids)
10 - 15 % (poids), Exclusif*
10 - 13 % (polus), Exclusii
5 - 10 % (poids)

Déclaration de secret commercial (OSHA 1910.1200(i))

*Les dénominations chimiques spécifiques et/ou les concentrations réelles ou les plages de concentrations réelles pour un ou plusieurs composants énumérés sont refusées en tant que secrets commerciaux en vertu de la réglementation américaine 29 CFR 1910.1200(i).

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description desmesures de premiers soins nécessaires En cas d'inhalation Retirer la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respirer.

En cas de contact cutané Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlevez les vêtements contaminés. En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Obtenez un avis médical ou un ion attent.

FDS n° NVA3610 • Version 2.0 • Date de parution : 2023-03-06

En cas de contact visuel

Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Appelez immédiatement un médecin.

Si avalé

Appelez un centre antipoison / médecin / médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes/effets après un contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Symptômes/effets après un contact visuel : Dommages graves aux yeux.

Indication d'une attention médicale immédiate etd'un traitement spécial nécessaire, si

nécessaire Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Produits extincteurs appropriés

Pulvérisation d'eau. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques découlant du produit chimique

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Des vapeurs toxiques peuvent être libérées.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Protection pendant la lutte contre l'incendie : N'essayez pas de prendre des mesures sans équipement de protection approprié. Appareil respiratoire autonome. Vêtements de protection complets.

SECTION 6: Mesures de dissémination accidentelle

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel non urgent - Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Évitez de respirer de la poussière/ de la fumée / du gaz / de la brume /de la vapeur s / spray.

Pour les intervenants d'urgence - Équipement de protection : N'essayez pas d'agir sans équipement de protection approprié. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la section 8 : « Contrôles de l'exposition/protection personnelle ».

Précautions environnementales

Évitez les rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage : Absorber le déversement de liquide dans un matériau absorbant.

Autres renseignements : Éliminer les matières ou les résidus solides à un site autorisé.

Référence à d'autres sections

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la section 13.

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Précautions pour une manipulation sécuritaire : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Portez del'équipement de protection p ersonal. Évitez de respirer de la poussière/ de la fumée / du gaz / de la brume / des vapeurs / de la pulvérisation.

Mesures d'hygiène : Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le produit.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute

incompatibilité Conditions d'entreposage : Entreposer dans un

endroit bien ventilé. Restez au frais.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection personnelle

Paramètres de contrôle

CAS: 107-41-5 (EC: 203-489-0)

Hexylène glycol

Fiche de données de sécurité

ReNuSurface® Power Podz

FDS n° NVA3610 • Version 2.0 • Date de parution : 2023-03-06

Cal/OSHA (É.-U.) : 25 ppm, 125 mg/m3 d'inhalation de PEL-C; NIOSH (É.-U.) : 25 ppm, 125 mg/m3 d'inhalation de PEL-C

SAE: 57-55-6 (EC: 200-338-0)

Propylène glycol

OSHA (États-Unis): 10 mg/m3 d'inhalation de TWA

CAS: 9002-93-1(EC: 618-344-0)

Octylphénol Éthoxylate

US/OSHA (É.-U.): 10 mg/m3 d'inhalation de TWA

NCA: 97-99-4 (EC: 202-625-6)

ALCOOL TÉTRAHYDROFURFURYLIQUE

ÉTATS-UNIS/OSHA (É.-U.): 0,5 ppm de TWA par voie cutanée

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles d'ingénierie appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Contrôles de l'exposition à l'environnement : Éviter les rejets dans l'environnement.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux et du

visage Lunettes de

sécurité

Protection de la peau

Portez des vêtements et des gants de protection appropriés.

Protection respiratoire

Point d'éclair

Densité relative

Viscosité

En cas de ventilation insuffisante, portez un équipement respiratoire approprié.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur, etc.)

Liquide pourpre
Odeur

Farineux

Seuil d'odeur Aucune donnée

disponible. 6.5-8.5

pH 6.5-8.5 Point de fusion/point de congélation Sans objet

Point d'ébullition initial et plage d'ébullition Aucune donnée

disponible. > 200 °F

Taux d'évaporation Aucune donnée

disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) . Aucune donnée

disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosifs Aucune donnée

disponible.

Pression de vapeur Aucune donnée

disponible.

Densité de vapeur Aucune donnée

disponible. 1,01 g/ml Soluble

Solubilité(s)
Coefficient de partage : n-octanol/eau

Aucune donnée disponible.

Température d'auto-inflammation Aucune donnée

disponible.

Température de décomposition Aucune donnée

disponible.

Aucune donnée

disponible.

Propriétés supplémentaires

État physique Couleur

Propriétés explosives

Propriétés comburantes

FDS n° NVA3610 • Version 2.0 • Date de parution : 2023-03-06

Liquide Pourpre

Aucune donnée

disponible.

Aucune donnée

disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique

Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter

Aucun dans lesconditions d'entreposage et de manutention recommandées (voir la section 7).

Matériaux incompatibles

Aucune information supplémentaire disponible

Composants du produit :

Octylphénol Éthoxylate: Évitez tout contact avec: Acides forts. Oxydants puissants. Hexylène glycol: Acides forts, agents oxydants forts, agents réducteurs forts

Propylène glycol: Chlorures d'acide, Anhydrides acides, Agents oxydants, Chloroformates, Agents réducteurs

Geraniol: Agents oxydants forts, Chlorures d'acide, Anhydrides acides

Hazardonous produits de décomposition

Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne devraient pas être fabriqués.

SECTION 11: Renseignements toxicologiques

Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

L'ATE (voie orale) du mélange est de : 1000 mg/kg p.c.

Composants du produit :

Octylphénol éthoxylate (9002-93-1):

DL50 rat oral: 1800 mg/kg Source: Solution d'entreprise de Thomson Micromedex ATE

US (voie orale): 1800 mg/kg de poids corporel

Alcool tétrahydrofurfurylique (97-99-4):

DL50 rat oral: 1600 mg/kg Source: National Library of Medicine

ATE US (oral): 1600 mg/kg de poids corporel

Hexylène glycol (107-41-5)

DL50 rat oral: 4700 mg/kg Source: ECHA ATE US (voie orale): 4700 mg/kg de poids

corporel

Acétate de 4-tert-butylcyclohexl (32210-23-4)

DL50 rat oral : 300 – 2000 mg/kg de poids corporel Animal : rat, Sexe animal : femelle, Ligne directrice : OCDE Ligne directrice 420 (Toxicité orale aiguë Méthode à dose fixe), Ligne directrice : Méthode B.1 bis de l'UE (Toxicité orale aiguë - Procédure à dose fixe) ATE US (voie orale) : 300 mg/kg de corps nousight

Fiche de données de sécurité

ReNuSurface® Power Podz

Aldéhyde cinnamique d'hexyle (101-86-0) DT50 rat oral : 2450 - 3750 mg/kg

Lapin par voie cutanée DT50 : > 3000 mg/kg

CL50 Inhalation - Rat: 5 mg/kg

ATE US (voie orale): 2450 mg/kg de poids corporel

ATE US (vapeurs): 5 mg/l/4h

ATE US (poussière, brume): 5 mg/l/4h

3-méthyl-4-(2,6,6-triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-3-buten-2-one (127-51-5)

DL50 rat oral : > 2000 mg/kg de poids corporel Animal : rat, Sexe animal : femelle, Ligne directrice : OCDE Ligne directrice 423 (Toxicité aiguë par voie orale - Méthode de la classe de toxicité aiguë)

DL50 rat par voie cutanée : > 2000 mg/kg de poids corporel Animal : rat, Ligne directrice : Ligne directrice 402 de l'OCDE (Toxicité aiguë par voie cutanée)

FDS n° NVA3610 • Version 2.0 • Date de parution : 2023-03-06

Corrosion/irritation de la peau

Provoque une irritation de la peau.

Dommages oculaires graves /

irritation Provoque de graves dommages aux yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée May provoquer une réaction allergique cutanée.

Mutagénicité des cellules germinales

Non classé

Cancérogénicité

Non classé

Toxicité pour la reproduction

Non classé

Toxicité spécifique pour les organes cibles (STOT) - exposition unique Non classé

Toxicité spécifique pour les organes cibles (STOT) -

Composants du produit :

exposition répétée Non classé

2-méthylpentane-2,4-diol(107-41-5)

DSENO (voie orale, rat, 90 jours): 450 mg/kg de poids corporel Animal : rat, Ligne directrice : Ligne directrice 408 de l'OCDE (Étude de toxicité orale à doses répétées de 90 jours chez les rongeurs)

3-méthyl-4-(2,6,6-triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-3-buten-2-one (127-51-5)

DSENO (voie orale, rat, 90 jours): 30 mg/kg depoids bod y Animal: rat, Sexe animal: mâle, Ligne directrice: Ligne directrice 408 de l'OCDE (Étude de toxicité orale de 90 jours à doses répétées chez les rongeurs)

DSENO (par voie cutanée, rat/lapin, 90 jours): 50 mg/kg de poids corporel Animal : rat, Ligne directrice : autre :, Remarques sur les résultats : autre : Ex posure répétée par STOT: Peut causer des dommages aux organes par une exposition prolongée ou répétée.

Danger d'aspiration

Non classé

Renseignements supplémentaires

Symptômes/effets après un contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Symptômes/effets après un contact visuel : Serious dommages aux yeux.

FDS n° NVA3610 • Version 2.0 • Date de parution : 2023-03-06

SECTION 12: Renseignements écologiques

Toxicité

Écologie - généralités : Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ni comme ayant des effets nocifs à long terme sur l'environnement.

Composants du produit :

Octoxynol 9, Norme de référence de la pharmacopée des États-Unis (USP) (9002-93-1)

CL50 - Poissons [1]: 4,5 mg/I Source: Base de données ECOTOXicology

Alcool tétrahydrofurfurylique (97-99-4)

LC50 - Poisson [1]: > 101 mg/l Source: Ensemble de données de l'OCDE sur le dépistage

CE50 - Crustacés [1]: > 91,7 mg/l Source: Ensemble de données de l'OCDE sur l'information préalable

CMEO (chronique): > 95,1 mg/I Organismes d'essai (espèce): Daphnia magna Durée: '21 d' CSEO (chronique): ≥ 95,1 mg/I Organismes d'essai (espèce): Daphnia magna Durée: '21 d'

2-methylpentane-2,4-diol(107-41-5)

CD50 - Poisson[1]: 8690 mg/I Source: EHCA CE50 - Crustacés[1]: 5140 mg/I Source: Alques

ECHA ErC50: > 429 mg/l Source: EHCA

Acétate de 4-tert-butylcyclohexl (32210-23-4)

JC50 - Poissons [1]: 8,6 mg/l Organismes d'essai (espèce): Cyprinus carpio CE50 - Crustacés [1]: 5,3 mg/l Organismes d'essai (espèce): Daphnia magna

Aldéhyde cinnamique d'hexyle (101-86-0)

CD50 - Poisson[1]: 0,169 mg/I Source: EPI SUITE

1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-acétonaphtalénone (54464-57-2)

CL50 - Poissons [1]: 0,258 mg/I Source: ECOSAR

3-méthyl-4-(2,6,6-triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-3-buten-2-one (127-51-5)

CD050 - Poisson [1]: 10,9 mg/l Organismes d'essai (espèce): Oncorhynchus mykiss (nom précédent : Salmo gairdneri)

CE50 - Crustacés [1]: 9 mg/l Organismes d'essai (espèce): Daphnia magna

FDS n° NVA3610 • Version 2.0 • Date de parution : 2023-03-06

Persistance et dégradabilité

Composants du produit :

Octylphénol éthoxylate (9002-93-1):

Biodégradabilité: Pour cette famille de matériaux: Le matériau est facilement biodégradable. Réussit les tests de l'OCDE pour la

biodégradabilité immédiate. Fenêtre de 10 jours : Sans objet

Biodégradation : > 60 % Temps d'exposition: 28 d

Méthode : Ligne directrice d'essai 301B ou l'équivalent de l'OCDE

Theoretical Oxygène Demande: 2.05 - 2.61 mg / mg Calculé.

Demande chimique en oxygène : 1,71 - 2,18 mg/mg de dichromate

Temps d'incubation de la demande biologique en oxygène (DBO): 5 jours = 17 - 30% DBO 10 jours = 25 - 40% BOD 20 jours = 23 - 51% BOD

Tétrahydrofurfuryl alcohol: Biodégradabilité aérobie - Temps d'exposition 28 d Résultat: 92 % -Facilement biodégradable. (Ligne directrice 301C de l'OCDE)

2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde: Biodégradabilité aérobie - Temps d'exposition 28 d Résultat : 80,7 % - Facilement biodégradable (Ligne directrice 301B de l'OCDE)

Composant potentiel du produit

bioaccumulable:

Octoxynol 9, Norme de référence de la pharmacopée des États-Unis (USP) (9002-93-1)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)

4.86 Source : Institut national de technologie et d'évaluation

tétrahydro-2-furylméthanol, alcool tétrahydrofurfurylique (97-99-4)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)

-0.11 Source : Ensemble de données de l'OCDE sur l'information préalable

2-méthylpentane-2,4-diol (107-41-5)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)

0,58 Source : HSDB

Aldéhyde cinnamique d'hexyle (101-86-0) Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) 4.82 Source : EPI SUITE

4.02 Source : EPI SUITE

1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-acétonaphtalénone (54464-57-2)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)

5.18 Source : Épistéite

3-méthyl-4-(2,6,6-triméthyl-2-cyclohexène-1-yl)-3-buten-2-one (127-51-5)

FDS n° NVA3610 • Version 2.0 • Date de parution : 2023-03-06

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) 4.7 Source : Substances inscrites à l'ECHA

Mobilité dans le sol

Composant du produit :

Aldéhyde cinnamique d'hexyle (101-86-0)

Mobilité dans le sol

2301 La source: EPI SUITE

Autres effets indésirables

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

Traitement des déchets

Éliminer le contenu ou le contenant conformément aux instructions de tri du collecteur autorisé.

SECTION 14: Renseignements sur le transport

DOT (États-Unis)

Marchandises non dangereuses

IMDG

Pas de bien dangereuxs

IATA

Marchandises non dangereuses

SECTION 15: Renseignements réglementaires

Réglementations en matière de sécurité, de santé et d'environnement propres au produit en question

Composantes de la LEP 302

Ce matériel ne contient aucun composant avec un article 302 EHS TPQ.

DANGERS LIÉS À LA LEP 311/312

Danger aigu pour la santé, danger chronique pour la santé

Composantes de la LEP 313

Ce matériau ne contient aucun composant chimique dont le numéro CAS est connu et qui dépasse le seuil (de minimis) établi par l'article 313 du titre III de la LEP.

Inventaire de la Loi sur le contrôle des substances toxiques (LSCA)

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inscription des stocks de l'inventaire de l'inventaire des substances chimiques de la Toxic Substances Control Act (TSCA) des États-Unis.

Composants du droit de savoir du Massachusetts

2-Furanméthanol, Tétrahydro-(97-99-4), Hexylène glycol (107-41-5)

New Jersey Droit de connaître les composants

Octylphénol éthoxylate (9002-93-1), hexylène glycol (107-41-5), propylène glycol (57-55-6)

Pennsylvania Right To Know Components

FDS n° NVA3610 • Version 2.0 • Date de parution : 2023-03-06

Octylphénol éthoxylate (9002-93-1), 2-furanméthanol, tétrahydro-(97-99-4), hexylène glycol (107-41-5), propylène glycol (57-55-6)

California Prop. 65 Composants

Ce produit contient un produit chimique qui est égal ou inférieur au « niveau de la sphère de sécurité » de la California Propositions 65 tel que déterminé par une évaluation des risques.

Par conséquent, il n'est pas nécessaire que le produit chimique soit inscrit comme produit chimique prop 65 sur la FDS ou l'étiquette.

Liste intérieure des substances du Canada (LIS)

2-furanméthanol, tétrahydro- (97-99-4), 2,4-pentanediol, 2-méthyl- (107-41-5), 1,2-propanediol (57-55-6), Huiles, lavender (8000-28-0), Poly(oxy-1, .alpha.-[4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phényl]-.omega.-hydroxy- (9002-93-1)

SECTION 16: Autres renseignements

Attention : Ne réutilisez pas le contenant à des fins autres que celles prévues à l'origine. Le récipient vidé retient la vapeur ou produitdes résidus. Ne réutilisez pas à moins que le contenant ne soit soigneusement reconditionné. Utiliser uniquement en fonction des informations contenues dans le bulletin technique et la FDS.

Plus d'informations /avertissement

Avertissement: Les informations contenues dans cette FDS sont basées sur les données quinous sont accessibles à partir de sources que nous croyons fiables. Aucune garantie expresse ou implicite n'est faite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus de la confiance accordée à ces données. Le fournisseur (NuVin Air Global LLC) n'assume aucune responsabilitéen cas de préjudice causé par l'utilisation de ce produit. Soyez prudent lisez ces renseignements sur l'innocuité du produit et transmettez-les à toutes les personnes qui pourraient être exposées à ce produit. La loi fédérale l'exige.